
COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GUINKIRCHEN

SÉANCE DU 05 DÉCEMBRE 2016

Nombre de membres afférents au CM : 11

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 7

Le 05 décembre 2016 à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué le 28 novembre 2016, s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de M. André ISLER, Maire

Étaient présents : Mmes Véronique DELESSE, Annick SCHARF, Chantal STUPPY
MM. Laurent DENET, Frédéric GUERRIERO, André ISLER, Jérôme LAGRANGE

Absent excusé : MM. Jean Pierre HALLEZ

Absents : MM. Brahim HASSANI, Baptiste REIMLINGER, Cyril SCHMITT

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'ajouter à l'ordre du jour :

- *Contrats Chimalor et Sacpa – Chenil Service*

1. ONF Programme des coupes :

Le Conseil Municipal, après délibération, décide d'approuver le programme des coupes 2016-2017 et la destination des coupes pour 2017. Volume estimé :

- coupes à façonner : 159 m³.
- coupes vente sur pied : 480 m³.
- Bois de chauffage : 227 m³.

2. ONF – Assiette 2018

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve l'état d'Assiette 2018.

3. Prix du bois de chauffage

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe le prix du bois de chauffage à 10 € TTC le stère.

4. Exploitation 2017 :

Le Conseil Municipal, après délibération, accepte le devis pour le dénombrement et la réception des lots de bois de chauffage pour un montant de 844,44 € TTC.

5. Indemnités Comptable du Trésor

Le Conseil Municipal, après délibération, décide d'octroyer au comptable du Trésor une indemnité de gestion et de conseil de 100 %.

6. Contrat Chimalor

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de renouveler le contrat de dératisation avec la société Chimalor pour un montant HT de 431,10 € et autorise le Maire à signer le contrat.

7. Convention Sacpa – Chenil Service

Le Conseil Municipal, après délibération, décide de renouveler l'adhésion à la société Sacpa pour un montant de 345,84 € HT et autorise le Maire à signer la convention.

8. Repas des Seniors

Le repas des Seniors est fixé au 26/02/17.

Fait et délibéré à GUINKIRCHEN,

le 05 décembre 2016.

Pour extrait conforme,

LE MAIRE,

André ISLER